

036561

**FRANCOISE SCHEPMANS**

*Députée bruxelloise*

**Question orale de Madame Françoise Schepmans à M. Alain Maron,  
Ministre de l'Action sociale et de la Santé  
et à Mme Barbara Trachte, ministre-présidente chargée de la Promotion de la santé**

**Objet : L'accès au matériel stérile en danger**

Monsieur le Ministre,

À partir de janvier 2025, la cessation programmée des programmes de distribution de matériel stérile en Région de Bruxelles-Capitale, faute de financement, risque de provoquer une crise sociosanitaire majeure, selon la fédé bxl, la fédération drogues addictions. Cette situation pourrait entraîner une recrudescence des infections par le VIH et les hépatites et compromettre l'accompagnement des publics vulnérables.

La Région bruxelloise compte 21 points d'accès de distribution de matériel stérile de consommation gérés par 13 services. Cela représente plus de 22.000 contacts, concerne plus de 2.000 personnes par an et un budget d'achat de matériel d'environ 150 000 €/an, non garanti à ce jour pour 2025.

Pour rappel, nous sommes à +13 % de hausse des infections par le VIH en 2023 par rapport à 2022. Ce contexte doit renforcer l'urgence soulignée par la fédé bxl.

Considérant l'impact potentiel sur la santé publique et les appels des associations de terrain, je souhaite poser les questions suivantes :

1. Les montants budgétaires actuellement nécessaires pour maintenir les programmes de distribution de matériel stérile en 2025, à savoir selon la fédération précitée 150.000 €/an, sont-ils corrects ? Comment sont-ils répartis entre les différents services ? Qu'en est-il du financement via Safe.brussels ?
2. Quels moyens peut-on mobiliser pour garantir la continuité des programmes de distribution de matériel stérile à partir de janvier 2025, en l'attente de la formation d'un nouveau gouvernement ? Comment peut-on répondre à l'urgence afin d'éviter une rupture des services ?



3. Enfin, quels scénarios ont été étudiés pour éviter les coûts sociaux, économiques et sanitaires liés à une éventuelle interruption des programmes de réduction des risques ?

D'avance, je vous remercie pour vos réponses.

Françoise Schepmans